



Calcul du tantieme dans un droit de passage

Par rouyer 4, le 14/04/2011 à 19:44

bonjour

je suis syndic d'une copropriété qui se compose d'un immeuble et d'une petite maison dans le jardin
la propriétaire de cette maison a un droit de passage dans le couloir pour accéder à sa maison
nous allons refaire la cage d'escalier qui mène aux étages ainsi que le couloir qui mène à la petite maison qui se trouve dans le jardin
ma question est la suivante:

comment calculer le tantième de la locataire qui habite dans la petite maison sachant qu'elle n'a pas accès aux étages mais uniquement au couloir qui lui permet d'accéder à sa maison ?

dois je lui facturer les travaux par rapport aux tantièmes actuels c'est à dire 50 sur 420 où dois je faire un calcul uniquement pour le couloir son droit de passage

merci de votre réponse

salutations

Tantièmes de charge , spécifiques